



KELEIER AR MERZER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

AVRIL 2014

MEMENTO

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19
Fax : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire
Présidente aux finances, budget, administration
Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87
- Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 02 98 85 00 82

EDF (dépannage) 0810 333 029

SAMU 15

Gardes médicales 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Le Mot du Maire

Les 23 et 31 mars dernier, les habitants de La Martyre ont, comme dans toutes les communes de France, procédé à l'élection de leur nouveau Conseil Municipal.

Un Conseil fortement renouvelé (10 nouveaux membres), composé de 6 femmes et 9 hommes, va désormais gérer la commune pendant les 6 années à venir.

Leur première responsabilité a été, le 4 avril, de choisir le Maire. Ils ont retenu ma candidature, ce dont je suis très honorée en me faisant, de surcroît, première femme Maire de La Martyre.

Je tâcherai d'animer cette équipe pleine d'enthousiasme, de compétences et de bonnes volontés, dans une bonne ambiance de travail et de respect mutuel, avec toujours le souci de l'intérêt général de la collectivité et au service de ses habitants.

Le travail municipal sera organisé autour de 3 adjoints, se réunissant avec moi chaque lundi, et de 5 commissions, chacune apportant ses idées et propositions au vote du Conseil : vous trouverez cette organisation en dernières pages de ce Keleier.

Je défendrai également activement les intérêts de La Martyre au sein du SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry), accompagnée de 3 autres membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, instances qui prennent de plus en plus de poids dans notre vie de tous les jours.

Soyez aussi assurés, et ce sera ma conclusion, que l'ensemble du Conseil et moi-même en premier lieu, sommes disponibles pour entendre toutes vos idées et suggestions qui nous aideraient dans notre travail.

Chantal SOUDON



SOMMAIRE du N° 125

La mairie communique	pages 3-4
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 5
Les aides financières du CCAS	page 6
Calendriers des messes et manifestations	page 7
Communiqués diverses	page 8
Tri du verre	page 9
Divagation des chiens et tarifs	page 10
Le Club des bruyères	page 11
Le Plateau en folie	page 12
Le GRPP	pages 13-14
Secteur Jeunesse	pages 15-16
Maison des enfants	page 17
Tea Time	page 18
A tout Art	page 19
Composition des commissions et délégués	page 20

Service assainissement collectif de la
CCPLD : 02 98 85 49 66 ou service d'astreinte
au 06 11 74 64 98 (24 h/24 et 7jours/7) ou
messagerie électronique
assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr

❖ ❖ ❖ ❖ ❖
ELECTIONS EUROPÉENNES 2014

Le dimanche 25 mai
Bureau de vote ouvert de 8 h00 à 18 h 00

❖ ❖ ❖ ❖ ❖
La Mairie sera fermée le **vendredi 30 et
samedi 31 mai (pont de l'Ascension)**
Veuillez prendre vos dispositions pour des
démarches urgentes. Merci.

❖ ❖ ❖ ❖ ❖
Attention, les délais d'obtention des cartes
d'identité et passeport sont actuellement longs
(5 à 6 semaines)

OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30
MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30
JEUDI, SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Un répondeur téléphonique pourra
enregistrer votre demande ou envoyez
un courriel mairie@lamartyre.fr

.....
Si toutefois, vous avez besoin des
services de la mairie un jeudi après-midi,
il suffira de prévenir avant en appelant
au 02 98 25 13 19

Dorénavant, il faudra prendre les clés des
réservations de salles du jeudi soir,
avant le jeudi midi

❖ ❖ ❖
Vous pouvez retrouver le bulletin
municipal en couleur sur le site internet
de La Martyre

.....
Prochain bulletin fin JUIN
Retour des articles pour le 15 juin

LA MAIRIE COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé

- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

NOUVEAU : à partir du 1^{er} janvier 2014, la validité de la carte d'identité pour les personnes majeures sera portée à 15 ans. Pour les personnes mineures : 10 ans

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur les sites : service-public.fr et mon.service-public.fr

Prévoir 6 semaines de délai.

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la sortie de territoire est supprimée pour les mineurs.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union Européenne). Certains pays imposent des modalités spécifiques particulières telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Il faut vérifier les documents demandés en allant sur le site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Kathy HOYEZ

kty-hoyez@orange.fr

06 31 39 20 69 ou 02 98 68 47 17

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 1^{er} TRIMESTRE 2014

Naissances :

Le 11/03 : Tiago, Jérémy, Christophe BAUDOIN, 11 route de Ty-Croas

Le 16/03 : Alissia, Marie, Giulia TOSATTI, 6 Les vieux chênes

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DE DECLARATION DE TRAVAUX

Pose de panneaux photovoltaïques : Guy ANDRÉ, 6 route d'Irsiry

Clôture : Jean Yves CRENN, Kerbrug

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

M. SANCHEZ, Kerbrug : création d'un lot sur parcelle (permis d'aménagement)

M. HERROU et Mme DEGRAEVE : Habitation à Kerbrug.

Vous trouverez les imprimés de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site suivant : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie bien sûr.

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 24 février 2014 sortie de réservoir de Ploudiry

Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2

- Chlore total : 0.1 mg/LCl2
- pH : 7.15 unitépH
- Nitrates : 14 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02 Horaire d'hiver	Du 01/03 au 31/10 Horaire d'été
9h-12h // 14h-17h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance. Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ le verre
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €
360 l : 20.00 € // 770 l : 128.00 €

TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €
800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

Le prochain KELEIER insérera la liste des associations du Plateau avec les coordonnées des contacts pour les demandes de renseignements et inscriptions.

Un répertoire à jour des artisans et commerçants de la commune est également en cours de réalisation. La mairie demande aux intéressés de communiquer les informations à reprendre dans ce répertoire. Merci.

AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNIONS du 30/01 et 07/03/2014

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

PROJET D'AIRE MULTISPORTS : DEMANDE DE LA SUBVENTION DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Le Maire présente au Conseil le projet d'aménagement d'un terrain multisports et d'une aire de skate park. Il pourrait être utilisé comme équipement pour les activités des rythmes scolaires.

L'estimation des travaux s'élève à : 78 749 € HT, soit 94 499.00 € TTC.

Ces travaux sont détaillés comme suit en HT :

Terrain multisports : 33 600.00 € // Skate park : 14 817.00 € // réalisation du sol : 30 332.00 €

Le Conseil décide de demander la subvention DETR à l'Etat à raison de 50 % des dépenses. Le reste sera financé sur des fonds communaux.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA COMMUNE

Le Conseil a approuvé à l'unanimité les comptes de la commune pour 2013.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 617 071.47 € pour une prévision de 713 930 €.

Les recettes s'élèvent à 710 856.22 €. Le résultat est excédentaire : 93 784.75 €.

Les dépenses d'investissement ont été réalisées pour : 443 690.81 € et les recettes pour 436 945.83 €. Le besoin de financement de l'exercice s'élève à : 6 744.98 €.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil décide de reconduire les taux d'imposition, à savoir :

Taxe d'habitation : 11.08 // Taxe foncier bâti : 14.59 // Taxe foncier non bâti : 36.85

La recette fiscale prévisionnelle s'élève à : 163 657.82 €.

FORFAIT COMMUNAL A L'ECOLE PRIVEE ET PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE DEMANDEE AUX COMMUNES DE RESIDENCE DES ELEVES

Il est décidé de le fixer à 580 €.

SUBVENTION PEDAGOGIQUE AUX ECOLES DE LA COMMUNE

Le Conseil décide de verser 25 € à chaque élève des deux écoles domicilié sur la commune.

Une somme de 1 250 € sera versée à l'école St Joseph et 1 050 € à l'école publique.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le budget s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et recettes à la somme de : 696 797.00 €.

La section dégage un virement prévisionnel vers la section d'investissement de 67 773.87 €

La section d'investissement s'équilibre à 320 851.00 € avec une affectation du résultat de 2013 de 93 784.75 € qui couvre le besoin d'investissement de 93 784.75 € de l'année 2013.

Le remboursement du capital s'élève à 67 000.00 €.

Le budget donne la possibilité à la nouvelle équipe de le modifier. Les investissements inscrits seront réalisés sans emprunt supplémentaire.

Parmi les inscriptions budgétaires nouvelles, on trouve : espace sportif et de loisirs : 82 820 € // travaux de voirie : 36 327.45 € // travaux de bâtiments : 11 032 € // éclairage public : 11 670 €.

RAPPEL DES AIDES FINANCIERES DU CCAS

Des aides financières sont octroyées par le CCAS de La Martyre suivant les conditions de ressources de la famille. Un dossier peut être retiré en mairie. Il sera soumis à l'accord du CCAS, accompagné des pièces justificatives.

Conditions de ressources : il faut que le quotient familial soit inférieur ou égal au premier barème de l'imposition sur le revenu. Pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014, le quotient familial à prendre en compte est fixé à 5 963 € (avis d'imposition sur le revenu 2012).

Les aides retenues par le CCAS :

CANTINE (sur facturation dès la rentrée scolaire)	Tarif « régulier » Tarif « occasionnel »	0.60 € néant
BIBLIOTHEQUE de La Martyre	Abonnement annuel	4.00 €
ALSH de Kerbrug Sur la journée complète	Mercredi Vacances scolaires	3.00 € 3.00 €
PISCINE AQUALORN	Carte leçons enfant Carte entrées enfant Carte entrées adulte	7.50 € 4.00 € 4.00 €

VENTE DE BOIS PAR LA COMMUNE

Après les coups de vent à répétition de cet hiver, la commune a plusieurs chantiers de coupe de bois.

A l'automne, le SIPP s'occupera de l'abattage des arbres. Le bois sera rassemblé au Bois Noir.

La commune fait appel à des particuliers pour débiter et enlever le bois dans des délais qui seront précisés.

Le prix de la corde est fixé à 30 .00 €.

Si cette opération vous intéresse vous pouvez vous inscrire en mairie. L'ordre d'inscription déterminera l'ordre de priorité.

☎ 02 98 25 13 19 ou mairie@lamartyre.fr

Par ailleurs, la commune a demandé à l'ONF de prévoir une journée de débardage au bois noir. Elle sera ouverte à tout public. Nous ne connaissons pas la date de l'intervention. Celle-ci sera communiquée sur le site dès qu'elle sera connue et une information sera faite auprès des écoles et du Club des bruyères.

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
AVRIL					
Dimanche 20 Pâques				10 h 30	
Dimanche 27			10 h 30		
MAI					
Dimanche 04		10 h 30			
Dimanche 11					10 h 30
Dimanche 18				10 h 30	
Dimanche 25			10 h 30		
Jeudi 29 Ascension	10 h 30				
JUIN					
Dimanche 1 ^{er}		10 h 30			
Dimanche 8 Pentecôte					10 h 30
Dimanche 15			10 h 30		
Dimanche 22	10 h 30				
Dimanche 29					10 h 30 (Pardon)
Dimanche 06/07				10 h 30	
Dimanche 13/07		10 h 30			

Profession de foi et communions : 15 juin 2014 à 10 h 30 à l'église de Loc Eguiner.

« L'Echo du Plateau », le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial, est disponible dans toutes les églises du Plateau, vous y trouverez des renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale, 2 A rue de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper <http://catholique-quimper.cef.fr>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
AVRIL			
25/26/27	Participation du CHAR DU PLATEAU EN FOLIE au Carnaval de Landerneau		
Vendredi 31	Spectacle des enfants à 20 h 00	Cirque parking SIPP	APE du RPI
MAI			
Jeudi 8	Rando 8 km + repas + rando 8 km	Loc Eguiner	Amicale des retraités
8/9/10/11	Week end trottinettes	La Roche Maurice	Comité des fêtes
Samedi 31	Loto	La Roche Maurice	Club de tennis
JUIN			
8/9	Fest Deiz	La Roche Maurice	Danserien Roc'h Morvan
Vendredi 13	AG	MDP La Martyre	Amicale Laïque
Samedi 22	Fête des adhérents	MDP La Martyre	Amicale laïque
Samedi 14	Kermesse des écoles du RPI	Ploudiry	APE Ploudiry-La Martyre
Samedi 14	Tournoi de Hand sur herbe	Sizun	Club de hand Ploudiry-Sizun
Samedi 21	Feu de la St Jean et bal	MDP La Martyre	Plateau en folie

Dimanche 22	Course cycliste	Ploudiry	
Du 28/6 au 7/7	Exposition artistique	Le Tréhou	Mein Glaz
Dimanche 29	kermesse	Ecole St Joseph	APEL

PERMANENCES DU CLIC DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Elles ont lieu à la Mairie de Ploudiry le 2^{ème} jeudi du mois de 9 h 00 à 12 h 00.
 Pour inscription ou toute information complémentaire, vous pouvez joindre les services au 02 98 21 72 99 ou au 02 98 46 49 89.
 Par mail : clic@pays-landerneau-daoulas.fr



Musée du Léon

Place des trois piliers / 29 260 LESNEVEN
 02 98 83 01 47 / museeduleon@gmail.com

Avis de recherche - Exposition temporaire 2014 - Musée du Léon, Lesneven.

Dans le cadre de la programmation d'une exposition temporaire sur le **Kig ha Farz**, le musée du Léon cherche (sous forme de prêt temporaire) tous objets, documents, films, photographies, etc. relatifs au sujet. Si vous êtes également passionné par le sujet, vous pouvez intégrer le groupe de travail. Contacter Marie-Laure PICHON à l'Agence de Développement au 02 98 89 78 44 pour toutes informations dans le cadre de cette exposition.

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS CHERCHE DES LIEUX DE VACANCES POUR LES ENFANTS

Comme chaque année, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au : 02 98 44 48 90 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

ZOOM SUR LE TRI DES EMBALLAGES EN VERRE

POURQUOI TRIER LE VERRE ?

A ce jour **20 kg/hab. d'emballages en verre**, soit 4 bouteilles sur 10, sont encore dans nos poubelles ordures ménagères (Ademe-Campagne Modecom 2007-2008).

Le verre peut être refondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière.

Recycler le verre permet :

- D'économiser de l'énergie
- De limiter le rejet de CO₂ : 1Tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂ c'est l'équivalent de 3 000 km parcourus en voiture !
- De valoriser au maximum le verre collecté et ainsi éviter sa mise en décharge ou son incinération

LES PERFORMANCES DE TRI

En 2012, chaque habitant de notre collectivité a trié, en moyenne, **31 kg d'emballages en verre**. Cette performance est à comparer avec la moyenne de 45,5 kg/hab. de la Bretagne.

En 2013, **si chacun d'entre nous trie au moins 1 bouteille, pot, bocal ou flacon en verre supplémentaire chaque mois, cela représente, en moyenne, 3 kg d'emballages en verre** soit 143 tonnes supplémentaires collectées par notre collectivité.

CONSEILS ET ASTUCES POUR VOUS AIDER A TRIER LES EMBALLAGES EN VERRE

1. Peut-on mettre le verre culinaire, les verres à boire et la vaisselle par exemple dans le conteneur ?

NON ! Ce sont des matières infusibles : elles ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et fragilisent donc les emballages.

2. Peut-on mettre les flacons de parfum dans les conteneurs à verre ?

OUI ! Ils sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles.

3. Que devient le verre qui n'est pas mis dans les conteneurs et donc non recyclé ?

Collecté avec les ordures ménagères, il est enfoui à (*à compléter*) ou incinéré à (*à compléter*). Il est perdu à jamais cela et vous coûte plus cher !

4. Faut-il laver les emballages en verre ?

NON ! C'est inutile et cela économise de l'eau !

5. Faut-il enlever les étiquettes sur les emballages en verre ?

NON ! Le papier ne pose aucun problème, il est facilement éliminé lors du nettoyage.

6. Faut-il ôter les capsules métalliques des bocaux et les bouchons des bouteilles ?

OUI ! C'est préférable de les enlever avant de déposer le verre d'emballage dans le conteneur. Les capsules métalliques vont dans le bac de tri (bac jaune) et les bouchons en liège dans le bac à ordures ménagères.

DIVAGATION DE CHIENS

Des habitants de La Martyre se plaignent régulièrement des chiens qui circulent librement dans le bourg et ses environs, font des dégâts dans les jardins...

La Mairie rappelle que tout chien en divagation peut être récupéré par le capteur de chiens.

En effet, la commune a signé une convention avec le Centre Animalier du Finistère pour la récupération des chiens.

Cette intervention, demandée par la mairie, est payante. C'est le Centre animalier qui encaisse les frais, directement, et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2014 : Forfait fourrière : 87 .00 € *
Identification puce électronique : 67.00 €
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire)
pour un animal mordeur ou griffeur : 80.00 €
Vaccin rage + passeport : 42.00 €

*à partir du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 14.50 € TTC par jour de présence pour les chiens et 8.00 € TTC pour les chats. (toute journée commencée est due).

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

Fourrière : Centre animalier de Quimper
Avenue de Corniguel à QUIMPER
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de
14 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

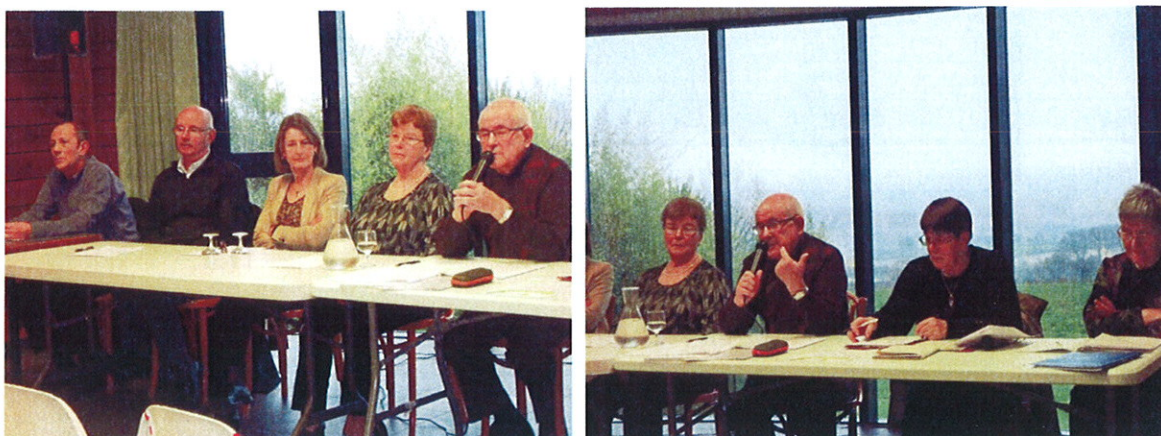


Club des Bruyères de La Martyre-Tréflévénez

L'année 2013 s'est terminée par l'assemblée générale suivie du repas de fin d'année.

Un des points importants de cette assemblée générale a été l'approbation par vote à main levée de la nouvelle dénomination de notre mouvement, qui prend désormais le nom de :

Généralions Mouvement-Les Aînés ruraux.



Le président du secteur Haut-Elorn de Généralions-mouvement, les élus et le bureau du club

Quelques dates pour 2014

- Jedi 17 avril** : concours interne de pétanque à la Maison du Plateau avec repas à midi
- Jedi 24 avril** : Rencontre avec le club de la Mignonne du Tréhou, à La Martyre
- Jedi 1^{er} mai** : début du challenge de pétanque à **Tréflévénez**
- Jedi 8 mai** : challenge de pétanque à **La Martyre**
- Jedi 15 mai** : challenge de pétanque à **Tréflévénez**
- Jedi 22 mai** : challenge de pétanque à **La Martyre**
- Jedi 5 juin** : fin du challenge de pétanque à **La Martyre**

- Mercredi 21 mai** : Sortie de printemps à Roscoff, avec la Brittany Ferries

- Jedi 10 juillet** : Rencontre avec le club de la Mignonne au Tréhou

- Vendredi 5 septembre** :Sortie d'été à Pont-Aven et Concarneau

- Dimanche 19 septembre** : Kig ha Farz du club, à la Maison du Plateau

- Jedi 11 décembre** : Assemblée Générale du club, à la Maison du Plateau, à 10 heures, suivie du repas de fin d'année

... Une bonne année en perspective !

LE PLATEAU EN FOLIE



Nous sommes prêts à participer au carnaval de la Lune étoilée qui se déroulera à Landerneau le dimanche 27 avril 2014.

Le char est presque terminé. Un peu de peinture, quelques décorations et Charly, Willy Wonka et toute l'équipe du char seront heureux de vous montrer leur création.

Pour financer un char, nous avons besoin de moyen.

Le samedi 29 mars 2014 à 19h à la maison du plateau, l'association organisait une soirée Crêpes.

Cette soirée fut une belle réussite.

Je remercie bien sûr toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée, les crêpières qui se sont relayées dans la bonne humeur et particulièrement Marie-Annick qui a passé tout l'après-midi à préparer la pâte.

Merci à vous public qui êtes venus nombreux nous apporter votre soutien et aux maires des 2 communes.



Le dimanche 13 avril 2014, selon la météo, le char de l'association sera présenté aux habitants de Ploudiry et de La Martyre.

Les danseuses de Paule, Maéva et Morgane ont travaillé dur pour être prêtes à l'heure. Elles vous feront une démonstration de leur chorégraphie.

- 11h15 : arrivée à Ploudiry place du bourg, chorégraphie des danseuses
- 11h30 : départ en direction de La Martyre
- 11h45 : arrivée à La Martyre, parking du SIPP, chorégraphie des danseuses
- 12h00 : apéritif à la maison du plateau
- 12h15 : retour du char à Kersioul

En espérant vous voir nombreux ce dimanche ainsi que le 27 avril prochain pour nous soutenir.



RANDONNEES PEDESTRES
38^{ème} saison 2013-2014

Calendrier des activités d'avril à juin 2014

Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi				
Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
04/05/14	14H	Plounevez Lochrist	Parking derrière l'église Cov. St Eloi 13H15	R. Ily – R. Perrot
18/05/14	10H & 14H	Journée Roscoff	Parking port en eau profonde	M. Cueff – R. Ily
01/06/14	14H	Plougastel Daoulas	Parking Leclerc Plougastel 13H40 Cov. Intermarché 13H15	B. Abalain – Y. Guéguen
15/06/14	14H	Botmeur	Bourg Cov. Intermarché 13H15	R. Perrrot – R. Ily
29/06/14	14H	Sortie de fin de saison	Pointe du Raz	
Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi				
Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
24/04/14	14H	La Roche Maurice	Bourg	A. Cann – Y. Gueguen
08/05/14	10H & 14H	Loc Eguiner Tro Logui	Bourg	Repas- S'inscrire au GRPP avant le 1 ^{er} mai
22/05/14	14H	Saint Meen	Bourg Cov. Magasin vert 13H30	R. Ily – M. Cueff
05/06/14	14H	St Derrien	Bourg	Y. Gueguen – B. Abalain
19/06/14	14H	Ploudiry	Bourg	B. Abalain – M. Le Bigot
Randonnées traditionnelles du Mardi après-midi				
Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
29/04/14	14H	Plouvorn	Bourg Cov. Magasin vert 13H15	A. Cann – R. Ropars
13/05/14	14H	Plougourvest	Bourg Cov. Magasin vert 13H15	M. Cueff – R. Ropars
27/05/14	14H	Trémaouézan	Bourg	J. Kerneis – J. Le Lann
10/06/21 4	14H	Saint Eloy	Bourg Cov. Intermarché 13H15	R. Ropars – B. Abalain
24/06/14	14H	Loperhet Rostiviec	Parking du port Cov. Intermarché 13H15	J. Cariou – J. Kerneis

CA du 22/03/2014



"Randonnées spéciales estivants" 2014

Le G.R.P.P. vous propose 3 Randonnées Guidées et Gratuites

- ↳ - 19 Juin à Ploudiry : Départ à 14h00 Place de l'église
- ↳ - 17 Juillet à Loc Eguiner : Départ à 14h00 Face à la mairie.
- ↳ - 21 Août à La Roche Maurice : Départ à 14h00 Place de l'Eglise

Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Pour tous renseignements :

Janine LE LANN – 5 rte du Keff – La Martyre - Tél. : 02.98.25.10.66

Randonnées du soir - organisation G.R.P.P. -

Les mardis soir du 1 juillet au 5 août (1h30 à 2h00 de marche) avec départ à 20h00 précises

<i>Jour</i>	<i>Lieu</i>	<i>Rendez-vous</i>	<i>Guide</i>	<i>Téléphone</i>
01 juillet	Tréflévénez	Face à la Mairie	Jean Cariou	02.98.21.93.59
8 Juillet	Ploudiry	Place de l'église	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
15 Juillet	La Roche Maurice	Place de l'Eglise	Anik Cann	02.98.20.45.75
22 Juillet	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
29 Juillet	Le Tréhou	Place de l'Eglise	Yvette Le Borgne	02.98.68.82.52
05 Août	Loc Eguiner	Face à la Mairie	Rémi Ropars	02.98.68.06.95



SECTEUR JEUNESSE – VACANCES DE MARS

Le Secteur Jeunesse a fonctionné tous les jours pendant les vacances de mars, avec pour thème général le bien-être, prendre soin de soi et des autres... Ces vacances ont été riches d'apprentissages, de découverte et de convivialité pour les jeunes du Plateau de Ploudiry et de La Roche-Maurice.

ATELIER ESTHETIQUE ET COIFFURE



4 étudiantes en école d'esthétique et en apprentissage coiffure sont venues expliquer aux jeunes filles quelques techniques qu'elles ont pu ensuite expérimenter : gommage, masque à l'argile, maquillage, tresses en épi, lissage,... Les jeunes ont apprécié la disponibilité et la gentillesse des formatrices ! Merci à elles !

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



Dans le cadre du volet prévention/information du projet du secteur jeunesse, une formation PSC1 a été proposée aux jeunes afin qu'ils suivent la formation et obtiennent le diplôme de 1ers secours. Dispensée par un formateur de l'Ordre de Malte, la formation a connu un grand succès puisque nous n'avons malheureusement pu accueillir tous les jeunes demandeurs. Cette formation se déroule en 2 temps : une première après-midi pendant les vacances de mars et une journée pendant les vacances de Pâques. A noter que le SIPP participe financièrement à la formation, à hauteur de 20€ par jeune. Le reste de la formation (40€) est à la charge des familles.

INITIATION A LA ZUMBA



Maëva, Cindy et Megan ont accepté de venir une matinée partager leurs compétences en zumba et ainsi d'apprendre quelques chorégraphies aux jeunes présents, filles et garçons.

Un bon moment dynamique pour bien commencer la journée !!

ET ENCORE...

Une initiation au yoga, assurée par Henriette Chalm de l'association de yoga de Landerneau. Les jeunes ont apprécié cette nouvelle activité basée sur la gestion du souffle et du corps.

Des activités manuelles, des activités sportives, du soccer, du Laser Game, des jeux de société, une soirée crêpes très animée...

La création d'un clip vidéo, à la manière du célèbre clip de Pharell Williams « happy ».



Comme tous les ans depuis quelques années, le secteur jeunesse organise un mini-camps de 2 jours pendant les vacances d'hiver.

Après Rennes, Dinard, Saint-Malo, Vannes les années précédentes, direction l'île d'Ouessant.

12 jeunes et les 2 animatrices ont pris le bateau à Brest pour 3 heures de traversée, sous un soleil radieux.

Hébergés dans l'auberge de jeunesse, nous avons visité l'île à vélo et à pied tout au long de ces 2 jours : dépaysement garanti !!



MAISON DES ENFANTS

Accueil de loisirs pour les 3 – 11 ans

Pour les vacances d'Hiver, le thème de l'accueil de loisirs de La Martyre était « Spectacle et chanson ». Une moyenne de 28 enfants pas jours. L'équipe d'animation a conçu un spectacle d'ombres chinoises avec les plus grands et des marionnettes danseuses de claquettes avec les plus jeunes. Le spectacle a été présenté aux parents le vendredi soir lors d'un goûter. En effet, toute la journée nous avons eu la visite de trois animateurs d'Eskell An Elorn pour apprendre la danse Bretonne à tous les enfants.

D'autres journées de découverte et d'émotion avec l'apprentissage du patin à glace et la visite de la Carène (salle de spectacle), et en prime un spectacle au Family à Landerneau de Claude Ponti « l'arbre sans fin ».



La passerelle pour les 9 – 11 ans

Myriam (l'animatrice référente) a envoyé sa petite troupe au Laser game à Brest, un Rallye photo dans le bourg de La Martyre, activités manuelles: sable coloré... et sports collectifs....

Pirouette

Ce trimestre se termine avec Sylvie pour l'activité Eveil aux sens



Activité pour les enfants
de 6 mois à 3 ans
Avec les assistantes maternelles

Les horaires: Périscolaire : lundi mardi jeudi et vendredi de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00

Mercredi et vacances : de 7h30 à 18h30

Administratif : le lundi mardi et jeudi matin de 9h00 à 12h00

Pour tous renseignements : 02 98 25 15 69 Email: centredeloisirslamartyre@orange.fr

TEA TIME

TEA TIME est une association qui permet de donner une seconde vie aux articles (vêtements de 0 à l'âge adulte, chaussures, jouets, jeux de société, livres). Pour quelques euros seulement, vous pouvez vous les procurer.

TEA TIME organise deux portes ouvertes les :

SAMEDI 19 AVRIL ET SAMEDI 17 MAI 2014
DE 14H00 A 17H00 A TREFLEVENEZ

N'hésitez pas à nous rendre visite lors de nos portes-ouvertes et à en parler autour de vous.

Cathy, Chantal et Christelle



 Dès 50 ans, prenez le temps
... du Dépistage Colo-rectal

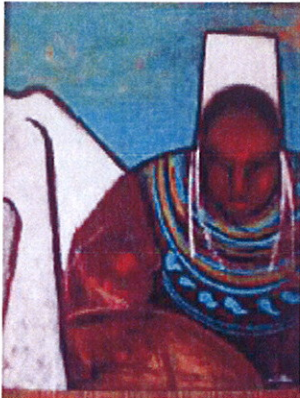
 FAITES LE TEST !
Hemoccult II[®]

Pour Qui ?

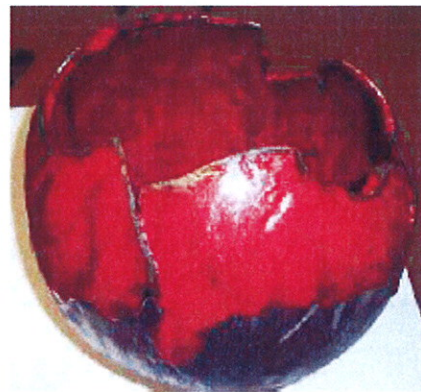
Tous les hommes et toutes les femmes
de 50 à 74 ans,
sans symptômes digestifs,
sans facteurs de risques, ni antécédent
personnel ou familial de cancer
colorectal.

A.Tout'Art : Exposition !! Estivale !!

*Accueille Deux Artistes devenus des maîtres dans l'art des couleurs et matières
Leur lien « la poésie et les voyages »
De Juillet à Août 2014 à La Martyre rendez-vous gratuit tout publique
Point « I » et Ossuaire*



Sibille Laurence Artiste peintre, réside aujourd'hui à Brest. Poétesse à sa manière, elle aime toutes les formes d'Art et à travers son illustration décline par ses couleurs profondes et franches, toute son admiration. Ses œuvres offrent un vrai voyage spirituel au cœur de ses expériences et rencontres de Paris à Paimpol.



Benoist Lagarde Céramiste et Sculpteur d'Art : a son atelier « La cour des arts » – au, 8 rue nationale – 95490 Vauréal village. La matière n'a pas de prise et les pigments fondent comme une lave maîtrisée. C'est dans ce mélange extraordinaire que l'auteur souhaite faire partager cette passion au publique
Finistérien: « L'émail rouge et le nériage (technique dite des terres mêlées);
Je crée à l'instinct, à la main, sans outil et sans tour. »

L'Association « A.Tout'Art » a pour objectif de créer des événements artistiques : Comme : Des expositions gratuites, des marchés d'artistes et d'artisans d'arts (amateurs et jeunes talents), des spectacles de rue, et toutes autre formes d'art, pour le rendre accessible au plus grand nombres sur le Plateau de Ploudiry .
Nous contacter pour vous inscrire, présenter votre Art, créer une animation : a.tout.art@hotmail.fr

Cathy.Hoyez // Paule Grall Présidentes de l'association : correspondances : « A.tout'Art », 8 rue Saint Salomon 29500 La Martyre.

LE CONSEIL MUNICIPAL 2014-2020

Les commissions municipales :

<p><u>FINANCES-BUDGET- ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> Chantal SOUDON Annick GRUNY-PENDUFF Bernard KERMARREC Jean Yves LAOUENAN Jacqueline TOURBOT</p>	<p><u>APPEL D'OFFRES</u> Présidente : Chantal SOUDON <i>Titulaires</i> : Marcel CONQ – Patrick LAURANS – Roland LE TOULLEC <i>Suppléants</i> : Jean-Michel DONVAL Bernard KERMARREC Sébastien RAMONÉ</p>	<p><u>BATIMENTS – URBANISME – VOIRIE – AGRICULTURE – ESPACES VERTS – ENVIRONNEMENT</u> Jean Michel DONVAL Emilie CARIOU Bernard KERMARREC Patrick LAURANS Roland LE TOULLEC Gabriele TOSATTI</p>
<p><u>SOCIAL – SCOLAIRE – ENFANCE - JEUNESSE</u> Marie Annick L'ERROL Roland LE TOULLEC Gabriele TOSATTI Maud TRUCHY</p>	<p><u>RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS – TOURISME – ANIMATION CULTURELLE – COMMUNICATION – BULLETIN MUNICIPAL – BIBLIOTHÈQUE</u> Mickaël VAILLANT - – Emilie CARIOU – Marcel CONQ - Annick GRUNY PENDUFF Roland LE TOULLEC Sébastien RAMONÉ</p>	<p><u>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</u> Marie Annick L'ERROL Marcel CONQ Roland LE TOULLEC Gabriele TOSATTI Maud TRUCHY</p>

Le Maire et les Adjointes reçoivent, en priorité, le lundi. Il est conseillé de prendre rendez-vous.
Si vous souhaitez les rencontrer en dehors du lundi, il convient de contacter la mairie (02 98 25 13 19).

Les délégués aux organismes :

Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas :

Chantal SOUDON (Maire) – Jean Michel DONVAL (1^{er} adjoint)

Délégués au SIPP : Chantal SOUDON (Maire) - Gabriele TOSATTI - Bernard KERMARREC - Mickaël VAILLANT

Syndicat d'électrification : Marcel CONQ et Gabriele TOSATTI (titulaires) – Patrick LAURANS et Jean Yves LAOUENAN (suppléants)

Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère : Annick GRUNY-PENDUFF

Centre National d'Action Sociale : Annick GRUNY-PENDUFF

Correspondant défense : Roland LE TOULLEC

Référent Sécurité routière : Roland LE TOULLEC

Référents bibliothèque : Maud TRUCHY (titulaire) et Roland LE TOULLEC (suppléant)

Délégué à l'Ecole primaire St Joseph : Annick GRUNY-PENDUFF

Délégué ERDF : Patrick LAURANS

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MARTYRE



Chantal SOUDON- Maire



Marie Annick L'ERROL
2^{ème} adjoint



Mickaël VAILLANT
3^{ème} adjoint



Jean Michel DONVAL – 1^{er} adjoint



Emilie CARIOU



Marcel CONQ



Annick GRUNY-PENDUFF



Bernard KERMARREC



Jean Yves LAOUENNANN



Patrick LAURANS



Roland LE TOULLEC



Sébastien RAMONÉ



Gabriele TOSATTI



Jacqueline TOURBOT



Maud TRUCHY

Clin d'oeil



Le 4 janvier, Pierre Quélenec, Maire, au nom du Conseil municipal adressait ses bons vœux à la population et aux associations. Suzanne Donval, Bernard Manach et François Yvenc étaient mis à l'honneur par la commune pour leurs bons et loyaux services. Le 18 janvier, le Conseil et le CCAS recevaient les doyens, Yvonne Abgrall et Jean Bernard.

Le 9 mars, le concours canin et les épreuves d'agility.

Le 13 avril, lors de l'inauguration du char, les danseurs en pleine chorégraphie. Ça promet !

